

# flash

# GRIPPE

volume 7 / numéro 1

Le mercredi 21 septembre 2016

## PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

La vaccination demeure le meilleur moyen de prévenir les complications de la grippe, qui sont plus fréquentes chez les personnes vulnérables.

### ÉDITORIAL DU D<sup>R</sup> HORACIO ARRUDA

Cette année encore, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) offrira son programme de vaccination gratuit contre l'influenza aux personnes qui risquent le plus de souffrir des complications de cette infection et à leurs proches.

Les personnes atteintes de maladies chroniques sont celles qui souffrent davantage des complications liées à la grippe et la vaccination peut contribuer à diminuer leur risque d'être hospitalisées ou de décéder de la maladie. Ces personnes et leur entourage bénéficient, au Québec, du programme gratuit de vaccination contre la grippe, dont le succès repose largement sur l'appui des professionnels de la santé qui en font la promotion et qui contribuent à son bon déroulement.

Depuis de nombreuses années, le MSSS procède à une évaluation régulière des divers programmes de vaccination et à une mise à jour des connaissances par l'entremise, notamment, du groupe d'experts du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), lequel relève de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). À la lumière des données scientifiques les plus récentes, le Ministère a récemment demandé à l'INSPQ un avis scientifique sur la pertinence de modifier le programme de vaccination antigrippale. En effet, certaines de ces données ont montré une efficacité moindre du vaccin antigrippal comparativement aux résultats obtenus antérieurement et d'autres données soulèvent des questions sur la réponse immunitaire en cas de vaccination répétée, dans certaines conditions. Les études se poursuivent afin que nous puissions mieux connaître l'efficacité du vaccin et les effets de la vaccination antigrippale répétée, notamment sur les personnes en bonne santé – pour lesquelles les bénéfices de la vaccination pourraient être moindres que pour les personnes vulnérables. Jusqu'à la publication de l'avis

définitif du CIQ, qui est attendu en 2017, les groupes visés par le programme de vaccination antigrippale demeurent les mêmes.

La vaccination contre la grippe reste indiquée et recommandée pour les malades chroniques et les personnes âgées, qui courent un risque beaucoup plus élevé d'avoir des complications, d'être hospitalisées et de décéder que les autres groupes de population. Cette recommandation s'appuie sur la littérature scientifique et les plus récents avis d'experts de la communauté internationale.

Il serait dommage que des personnes vulnérables hésitent à se faire vacciner et soient victimes de complications de la grippe, doivent être hospitalisées et en décèdent. Les professionnels de la santé demeurent les personnes les mieux habilitées à discuter des risques et des bénéfices de la vaccination contre la grippe avec chaque personne et, par le fait même, à lui fournir l'information dont elle a besoin pour prendre une décision éclairée.

Pour les personnes vulnérables, la vaccination contre la grippe reste le meilleur moyen de prévention. La campagne annuelle de vaccination contre l'influenza débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et pourra se prolonger jusqu'à ce que le pic de l'épidémie saisonnière soit passé. Je tiens à vous remercier à nouveau de votre contribution soutenue et répétée, et j'espère toujours avoir votre soutien cet automne. Soyez assurés que le MSSS demeure à l'affût des nouvelles connaissances scientifiques afin d'offrir les meilleurs soins possibles à la population québécoise, et ce, en cohérence avec les avancées scientifiques.



#### AUTEURS

Rédaction assurée par la D<sup>re</sup> Isabelle Rouleau, en collaboration avec le Bureau de surveillance et de vigilance (BSV), l'équipe Maladies infectieuses (MI) de la Direction de la protection de la santé publique (DPSP) et le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Les personnes suivantes ont participé à la préparation du présent numéro : D<sup>re</sup> Danielle Auger, D<sup>re</sup> Monique Landry, M<sup>me</sup> Mariène Mercier, D<sup>r</sup> Bruno Turmel, avec la collaboration du D<sup>r</sup> Gaston De Serres et du D<sup>r</sup> Hugues Charest.

#### POUR RECEVOIR LE BULLETIN PAR COURRIEL DÈS SA PARUTION

Tout au long de la saison grippale, notre infolettre *Flash grippe* vous mettra au courant des actualités épidémiologiques concernant la grippe et les autres virus respiratoires. Demeurez informé de la situation en vous inscrivant à l'adresse suivante : <http://suivi.lnk01.com/s/1f947eb7e6b8252b8c7af421d0055968d>.

# BILAN DE LA SAISON GRIPPALE 2015-2016

La saison 2015-2016, quoique tardive, a dans l'ensemble été d'une intensité modérée. Les virus de la grippe A détectés étaient presque exclusivement du sous-type A(H1N1), qui est plus souvent associé à des saisons tardives et modérées. L'activité de la grippe B a été attribuée à la circulation d'un virus de la lignée Victoria. Cette lignée ne faisait pas partie de la composition des vaccins trivalents, mais elle était contenue dans les vaccins quadrivalents administrés aux enfants, qui demeurent les plus durement touchés par la grippe de type B.

Le bilan épidémiologique complet de la saison 2015-2016 est consultable en ligne, à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001409/>.

## CAMPAGNE DE VACCINATION ANNUELLE

### Populations visées par le programme

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016, les personnes pour lesquelles le risque est élevé de souffrir des complications dues à la grippe pourront recevoir gratuitement le vaccin annuel contre la grippe dans le cadre du programme québécois de vaccination. Ce sont :

- les enfants âgés de 6 à 23 mois (tel que prévu dans le calendrier régulier de vaccination);
- les personnes âgées de 2 ans et plus ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes);
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 60 ans et plus;
- les travailleuses et travailleurs de la santé;
- les proches des personnes à risque et l'entourage des enfants de moins de 6 mois.

De plus amples détails seront publiés sous peu dans la prochaine mise à jour du Protocole d'immunisation du Québec, accessible au <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000105/>.

### Composition des vaccins distribués au Québec

Les vaccins contre la grippe saisonnière qui seront distribués dès le 1<sup>er</sup> novembre 2016 contiendront deux nouvelles souches. Ainsi, une nouvelle souche du virus de l'influenza A(H3N2) a été introduite dans le vaccin et la souche du virus de l'influenza B de la lignée Victoria, qui entrait dans la composition du vaccin quadrivalent de la saison 2015-2016, sera aussi modifiée. Seule la souche du virus de l'influenza pandémique A(H1N1) demeure inchangée (voir le tableau 1).

**TABEAU 1**

Comparaison des souches contenues dans les vaccins distribués dans l'hémisphère Nord en 2016-2017

TYPE ET SOUS-TYPE	SOUCHE	VACCINS CONTENANT LA SOUCHE EN 2016-2017	REMARQUE
<i>Dans les vaccins trivalents :</i>			
A(H1N1)	A/California/07/09	Tous les vaccins	Souche inchangée
A(H3N2)	A/Hong Kong/4801/2014	Tous les vaccins	Nouvelle souche
B(Victoria)	B/Brisbane/60/08	Tous les vaccins	Nouvelle souche dans le vaccin trivalent (était dans le vaccin quadrivalent de l'an dernier)
<i>Dans les vaccins quadrivalents, s'ajoute :</i>			
B(Yamagata)	B/Phuket/3073/13	Vaccin quadrivalent	Était dans le vaccin trivalent de l'an dernier

En 2016-2017, trois vaccins trivalents et deux vaccins quadrivalents seront distribués gratuitement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre du Programme de vaccination contre la grippe. Les groupes de population auxquels est destiné chacun des vaccins sont présentés au tableau 2.

## TABLEAU 2

Groupes cibles et vaccins distribués par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme gratuit de vaccination contre la grippe

GRUPE CIBLÉ PAR LE PROGRAMME	NOM DU VACCIN (FABRICANT)	TYPE DE VACCIN
6-23 mois	<b>Fluzone<sup>MD</sup> Quadrivalent</b> (Sanofi Pasteur)	Quadrivalent injectable, inactivé
2-17 ans <i>Jeunes atteints de certaines maladies chroniques Contacts d'une personne à risque</i>	<b>Fluzone<sup>MD</sup> Quadrivalent</b> (Sanofi Pasteur) <b>FluMist<sup>MD</sup> Quadrivalent*</b> (AstraZeneca)	Quadrivalent injectable, inactivé Quadrivalent intranasal, vivant atténué
≥ 18 ans	<b>Influvac<sup>MD</sup></b> (BGP Pharma ULC)	Trivalent injectable, inactivé
≥ 18 ans	<b>Fluviral<sup>MD</sup></b> (GlaxoSmithKline)	Trivalent injectable, inactivé
≥ 65 ans hébergées dans un CHSLD	<b>Fluad<sup>MD</sup></b> (Novartis)	Trivalent injectable, inactivé

\* Si le vaccin intranasal est contre-indiqué, le vaccin Fluzone<sup>MD</sup> Quadrivalent devrait être utilisé.

Pour obtenir les informations détaillées sur les vaccins offerts gratuitement dans le cadre du programme québécois de vaccination contre la grippe, consultez le Protocole d'immunisation du Québec, à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/chap10-5-1.pdf>.

## Utilisation du vaccin intranasal vivant atténué (Flumist<sup>MD</sup>)

Au cours des dernières saisons, des études effectuées aux États-Unis ont soulevé un doute sur l'efficacité du vaccin vivant atténué contre la souche A(H1N1)<sub>pdm09</sub> chez les enfants et on n'y recommande plus son utilisation. D'autres études, menées en 2015-2016 ou avant, ont cependant montré une protection du vaccin vivant atténué contre ce sous-type variant de 42 à 51 % et une efficacité comparable à celle du vaccin inactivé contre les souches A(H3N2) et B.

Devant cette variabilité des résultats et le faible nombre de participants inclus dans ces études, le Comité d'immunisation du Québec considère que les données sont insuffisantes pour conclure à une efficacité inférieure du vaccin vivant atténué par rapport au vaccin inactivé chez les enfants. Toutefois, il retire sa recommandation appuyant l'utilisation préférentielle du vaccin vivant atténué chez les enfants et recommande d'utiliser indifféremment l'un ou l'autre des vaccins antigrippaux distribués, tant chez les enfants âgés de 2 à 17 ans en bonne santé que chez les enfants souffrant de maladies chroniques.

## VACCINATION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Le Ministère a demandé à l'INSPQ un avis sur les enjeux liés à l'efficacité et à la sécurité du vaccin contre la grippe, aux politiques de vaccination obligatoire et au port du masque chez les travailleurs de la santé. Comme l'avis semble tendre vers le rejet d'une telle politique, et en attendant la publication officielle de cet avis, des activités de transfert de connaissances et de sensibilisation aux enjeux inhérents à ces politiques ont été entreprises l'été dernier. La sensibilisation des partenaires et des professionnels de la santé concernés par ces questions devrait se poursuivre au cours de l'automne par la tenue de diverses activités d'information telles qu'une rencontre avec les représentants syndicaux, une reprise d'un webinaire d'information à l'intention des responsables de la vaccination dans les établissements du réseau, une formation à l'intention des professionnels en prévention des infections et un symposium pour les médecins microbiologistes infectiologues.

Plusieurs travailleuses et travailleurs de la santé ont des réticences à se faire vacciner, lesquelles sont le reflet notamment de craintes concernant la sécurité du vaccin et d'une perception négative quant à l'efficacité de celui-ci. L'efficacité vaccinale a été de l'ordre de 40 à 60 % au cours des dernières années, excluant l'année 2014-2015, où le vaccin s'est révélé d'une efficacité nulle. Même si le vaccin contre la grippe n'est pas aussi efficace qu'on le souhaiterait, la vaccination contre la grippe demeure le meilleur moyen de prévention pour les personnes vulnérables. Il existe des preuves scientifiques robustes de l'efficacité directe de la vaccination pour prévenir l'influenza et ces preuves s'appliquent aussi aux travailleurs vaccinés.

La décision de se faire vacciner doit être basée sur l'analyse des risques et des bénéfices propres à chaque personne.

## Vaccination contre le pneumocoque

Plusieurs des personnes visées par le Programme de vaccination contre la grippe peuvent également bénéficier d'une vaccination gratuite contre les infections invasives à pneumocoque. La fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre l'influenza et contre le pneumocoque est accessible sur le site Web du MSSS, à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000064/>.

Le bulletin *Flash grippe* est une production du Bureau de surveillance et de vigilance du ministère de la Santé et des Services sociaux, les laboratoires sentinelles, le service Info-Santé et Info-Social, le Laboratoire de santé publique du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec et les directions régionales de santé publique.